

La relation Homme-Animal

De la recherche fondamentale aux expériences pratiques, en passant par le vécu de chacun : une longue histoire pleine d'enseignements

L'animal a été domestiqué par l'homme il y a bien longtemps. Environ 15.000 ans semble-t-il. L'un comme l'autre se sont progressivement adaptés à cette relation, jusqu'à devenir étroitement interdépendants. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne les chiens et les chats qui font aujourd'hui partie du quotidien de près d'une famille sur deux dans les pays occidentaux. Ne dit-on d'ailleurs pas « animaux familiers » ?

A l'origine, les animaux ont été domestiqués pour leur utilité : les chats attrapaient les souris et les rats, les chiens chassaient ou pistaient le gibier, servaient à la guerre, rassemblaient et défendaient les troupeaux, montaient la garde, tiraient traîneaux et charrettes, etc... en échange de quoi ils étaient nourris et hébergés ... Des fonctions qui se sont précisées et diversifiées au fil du temps puisque l'on parle aujourd'hui d'animaux de métier, de chiens pisteurs, policiers, de chiens d'aide et d'assistance, d'animaux co-thérapeutes, etc...

Mais là où l'animal excelle aujourd'hui, c'est dans son rôle social d'animal de compagnie. Celui qui partage la vie quotidienne, fait partie de la famille et de la maison, que l'on peut choyer, cajoler, avec qui l'on partage les activités, les promenades, les vacances, qui se fait le confident, le compagnon de jeu, le lien avec les autres ... Avec excès parfois, occupant une place et jouant un rôle de substitut humain qui ne sont pas les siens et entraînent, tant pour lui-même que pour les humains qui en ont la responsabilité, bien des inconvénients et des situations difficiles à gérer, voire des cas inacceptables : animaux « humanisés », mal éduqués, maltraités, abandonnés ... L'actualité abonde d'anecdotes, d'incidents à ce sujet.

Mais ceci ne doit pas pour autant occulter les effets positifs de cette relation, lesquels effets méritent sans doute d'être davantage mis en valeur pour faire prendre conscience aux possesseurs et candidats possesseurs d'animaux, de ce qu'ils peuvent « raisonnablement » attendre d'un animal de compagnie et des obligations qui sont les leurs à son égard.

L'influence de l'animal sur notre bien-être et notre qualité de vie

Les aspects positifs de la présence d'un animal sur le bien-être physique et mental des humains est connu depuis longtemps. La simple observation suffit bien souvent à l'illustrer. Mais ce que l'on sait moins, c'est que notre pays a été le premier à utiliser cette interaction au profit de la santé psychique ou physique de l'homme. C'est au 9^{ème} siècle en effet que la ville de Geel eut l'idée de confier des animaux à certains malades en voie de guérison. Il faudra attendre le 18^{ème} siècle pour que se renouvellent, ailleurs et à travers le monde, des expériences comparables. Sans que soient pour autant établis des bilans scientifiques sur les effets observés.

Ce n'est que tout récemment, vers les années 70, que les spécialistes (ethologues, vétérinaires, psychologues, psychiatres, médecins ...) ont commencé à s'intéresser de près à l'influence que l'animal de compagnie pouvait avoir sur l'homme, que ce soit au niveau social, affectif, émotionnel, psychologique et même physiologique. Trente ans, c'est sans doute bien peu au regard de l'histoire de l'homme et de celle de sa relation avec l'animal.

L'animal et l'enfant

Attentif à ses émotions, l'animal peut très souvent accepter et supporter beaucoup d'attitudes de l'enfant : son agressivité comme ses câlins. Sensible à ses états émotionnels, ses joies et ses peines, il est un confident patient. Par sa présence et son activité, l'animal sollicite aussi les sens de l'enfant et stimule sa motricité. Il l'éveille enfin à la nature et l'encourage à devenir « responsable ».

Lors d'une enquête réalisée en Allemagne, les enfants interrogés ont confié que les chiens étaient des amis proches, qu'ils étaient toujours présents quand leurs parents ne l'étaient pas, qu'il était possible de tout leur dire grâce à leur capacité d'écoute, qu'ils prenaient les enfants au sérieux. Les enfants savaient pouvoir compter sur leurs compagnons, ce qui réduisait leur peur ou leur anxiété. Le chien est, selon eux, un très bon remède à l'ennui, car il stimule les activités, donne envie de jouer, de l'éduquer. Ce compagnon est aussi un bon sujet de conversation. Les enfants reconnaissent qu'il y a toujours quelque chose à dire et que ce sujet intéresse leurs amis. Pour affronter les problèmes à l'école, entre les parents ou entre les parents et lui-même, l'enfant trouve dans son chien une source de protection, d'affection, de consolation et de diversion.

Des études ont démontré que les enfants grandissant en compagnie de chiens et de chats comprennent mieux les signaux de communication non verbaux : non seulement ceux émanant des animaux de compagnie mais aussi, et c'est important, ceux émis par les êtres humains. D'autres études ont montré que la garde d'animaux familiers augmente l'estime qu'ont les enfants d'eux-mêmes et peut les aider à traverser les périodes de crise (maladie, difficultés familiales, stress physique ou psychologique).

Ce lien magique qui unit l'enfant à l'animal est aujourd'hui utilisé par des thérapeutes auprès d'enfants autistes et psychotiques, socialement instables, victimes d'abus ou tout simplement en mal de vivre.

L'animal et la famille

L'animal accompagne la famille pendant de nombreuses années puisque son espérance de vie est en moyenne d'une dizaine d'années. Il est une source d'attachement. Il facilite la communication entre les membres de la famille, toutes générations confondues. Il ne juge pas, agit parfois comme un substitut lorsque l'un des partenaires n'est pas disponible.

L'animal arbitre aussi les problèmes du couple. Il peut « désamorcer » les frictions en détournant l'attention sur lui. Il est enfin un excellent baromètre du niveau d'anxiété et de tension du groupe familial. En quoi peut-il apporter une aide comparable à celle que dispensent certains membres de la famille ? En offrant son affection sans compter, en

facilitant la communication et en réduisant le stress par son incitation au jeu et aux activités récréatives.

Il est important cependant que l'animal ne devienne pas l'enjeu de conflits familiaux : les responsabilités des uns et des autres à son égard doivent être clairement distribuées et assurées. Ce qui ne va pas toujours sans mal lors de l'éclatement de la famille (séparation ou divorce) où l'on voit de plus en plus souvent l'animal devenir l'objet d'un accord entre parties (droit de garde et/ou de visite).

L'animal et la personne âgée

Si le vieillissement de la population fait l'objet d'une préoccupation quantitative, il ne faudrait pas en négliger pour autant l'aspect qualitatif. Comment améliorer la qualité de vie des personnes âgées ? Débats et projets divers se multiplient sur le sujet. Et pourtant, jamais il n'y est question de la présence de l'animal de compagnie, souvent le dernier lien avec la vie ou avec « l'autre ». Au contraire, c'est le moment que l'on choisit (état de dépendance, accès à un logement social, entrée en maison de repos ou en institution de soins, ...) pour couper brutalement ce lien chargé de valeurs affectives et émotionnelles.

Nombre d'observations et d'études ont pourtant montré l'importance de ce lien auprès de personnes solitaires, limitées dans leurs contacts sociaux. L'animal donne l'impression d'être aimé et utile, rassure par sa présence, structure les journées et entraîne des contacts sociaux : les promenades du chien obligent à sortir de chez soi, à s'habiller, à prendre un peu d'exercice, à engager la conversation avec d'autres promeneurs ... Les soins à prodiguer obligent à avoir une vie régulière, organisée. Ainsi ce médecin rappelant à sa patiente âgée que le moment était venu de rallumer le chauffage « pour le confort du chat » ! En cas de veuvage ou de maladie, l'animal offre un réel support. Il peut aussi encourager le contact inter-générationnel. On va voir Mémé mais aussi ... son chat.

Des animaux sont désormais autorisés à pénétrer dans des institutions pour personnes âgées quand ils ne partagent pas quotidiennement leur vie. En France (Département de Loire-Atlantique), 32 établissements (dont 2 centres hospitaliers universitaires) hébergent 4 chats et 28 chiens. Les résidents s'en occupent, certains exercices de kiné sont transformés en activités avec l'animal (brosser, jouer à la balle ...), le personnel est moins souvent sollicité pour des peccadilles ... Vie et joie de vivre reviennent dans l'établissement, pour le plus grand bien des résidents mais aussi du personnel. Des effets très positifs ont même été observés auprès de personnes séniles et Alzheimer.

L'animal et la personne moins-valide

Souffrir d'un handicap de type visuel ou moteur pose énormément de problèmes à la personne qui en est atteinte. Outre le fait de dépendre largement d'autrui pour une série de gestes quotidiens qui semblent d'une grande banalité à ceux et celles qui jouissent de leur intégrité physique, le handicapé est limité au niveau de sa mobilité, de ses contacts avec les autres. La gêne s'installe, les regards se détournent ...

C'est pour eux que sont aujourd'hui spécialement éduqués des chiens – chiens guides et chiens d'aide – qui accroissent leur autonomie en leur permettant de ne pas devoir constamment faire appel à leur entourage humain pour se repérer dans l'espace, atteindre un objet ... Mais aussi, ces chiens exceptionnels (leur éducation est longue et très spécifique)

leur offrent le réconfort, la chaleur et l'amitié d'une présence constante et servent de médiateurs dans la (re)prise de contact avec les autres. Un magnifique moteur de réinsertion sociale. Tel cet enfant en fauteuil roulant qui, depuis qu'il possède un chien d'aide, s'est créé une bande de copains auxquels il peut se joindre dans de nombreuses activités. L'handicapé qui se sent tellement « différent » des autres retrouve une réelle estime de soi qui ne peut que favoriser les liens avec son environnement.

L'animal et la santé

De très sérieuses études ont montré que caresser un animal est apaisant, peut faire baisser le rythme cardiaque et la pression artérielle. Que sa présence rend plus supportable un traitement difficile, un long séjour clinique. Que des victimes d'accident cardiaque, possédant un animal de compagnie, ont plus de chances de rémission. Que la prise de médicaments psychotropes de confort se trouve diminuée chez les possesseurs. Que des enfants ou des adultes en situation de stress (veuvage, difficultés à communiquer, situation de guerre, violence ...) gèrent plus facilement leurs émotions en compagnie d'un animal. Que les possesseurs d'animaux font davantage d'exercices physiques (surtout les propriétaires de chiens), consultent nettement moins pour des problèmes mineurs ... Une étude australienne menée auprès de médecins généralistes a même démontré que la présence d'un animal de compagnie pouvait induire une économie de plus de 800 millions de dollars australiens en frais de santé.

La santé, c'est en effet davantage que l'absence de maladie ou le bon équilibre de divers paramètres physiologiques. C'est aussi le bien-être émotionnel et mental. L'animal de compagnie offre sa présence, son amitié, son écoute. Il suscite la parole, le jeu, le rire, l'activité. Il facilite les relations sociales, développe le sentiment de responsabilité et l'estime de soi. Que ce soit à domicile ou en institution d'accueil comme de soins, l'animal a un rôle à jouer. Reconnus dans les pays anglo-saxons qui multiplient les expériences positives en ce sens, cette approche se heurte hélas encore chez nous à de vifs préjugés.

Sans doute est-il nécessaire et temps de faire découvrir et comprendre aux milieux concernés (médecins, thérapeutes, politiciens, éducateurs ...) le rôle important que peut jouer l'animal de compagnie dans l'épanouissement de l'individu.

Les Belges et leurs animaux de compagnie

Les Belges aiment s'entourer d'animaux.. Un sondage réalisé en 2000 (*) estime la population canine à quelque 1.560.000 individus et celle des chats à environ 1.780.000. Ce qui revient à dire que sur les 4.179.000 foyers que compte le pays, 29% possèdent au moins un chien, 25% un chat. Sans oublier quelque 3.000.000 d'oiseaux, 4.000.000 de poissons et 1.000.000 de rongeurs et divers.

Ce taux, parmi les plus élevés d'Europe, est à peu près semblable à ceux que l'on observe en Irlande, Grande-Bretagne et Italie. Il est toutefois inférieur à ceux enregistrés en France, aux Pays-Bas et au Danemark. Posséder plusieurs animaux est fréquent. Surtout lorsqu'il s'agit de petits animaux comme ceux d'aquarium ou de volière.

Contrairement à certaines idées très répandues, ce n'est pas dans les villes (où leur visibilité est néanmoins plus grande) que l'on retrouve la plus forte population d'animaux familiers ni chez les personnes âgées ou isolées, dites en mal d'affection, mais dans les structures familiales (parents-enfants) et hors des grandes cités. Ceci s'explique d'une part par la place

et le rôle que l'animal peut jouer dans la famille, où il devient un membre à part entière de la « tribu », avec son propre statut, et d'autre part au fait que les villes sont souvent mal adaptées à la présence des animaux (manque de place dans le logement, d'infrastructures appropriées, rythme de vie ...). On constate aussi que si le chien est souvent l'animal « de la famille », le chat est plutôt celui des personnes vivant seules, quel que soit leur âge.

(*) sondage réalisé par Di Marso pour Master Foods

Une question de responsabilités

Posséder un animal entraîne aussi, pour son propriétaire, des responsabilités qui ne sont pas toujours (ou mal) assumées : acquisition raisonnée, socialisation, éducation à la propreté et à l'obéissance, hygiène et soins, contrôle de la reproduction, surveillance ... C'est tout le drame des animaux maltraités ou abandonnés, les désagréments des espaces publics non respectés, des comportements agressifs ou dérangeants.

Première chose à faire et qui tombe sous le sens : être attentif à l'animal et l'avoir toujours sous contrôle, particulièrement s'il s'agit d'un chien. C'est vrai aussi lorsqu'on ne peut s'en occuper personnellement. Il importe alors de le confier à des personnes en qui l'on ait toute confiance, qui connaissent bien l'animal et sont capables de le contrôler en toutes circonstances. Deuxième chose, veiller à être bien assuré. L'assurance « responsabilité civile » (d'ailleurs exigée par la Loi) couvre chiens et chats. Mais mieux vaut en parler à son assureur car une extension de prime peut s'avérer utile pour certains animaux du fait de leur taille, de leur race, de leur « réputation », de leur éventuel dressage ou de leur fonction (chien de garde par ex.).

La présence de l'animal dans la vie sociale concerne aussi tout un chacun. Que l'on en possède soi-même ou non, il s'agit d'un droit, d'une liberté qui doivent s'exercer dans le respect de l'animal et d'autrui. C'est particulièrement vrai en milieu urbain où plutôt que de se focaliser sur des mesures contraignantes et répressives, difficilement applicables et généralement inopérantes, il importe de mettre en place des structures accueillantes et adaptées (toilettes pour chiens et espaces de liberté), bien entretenues, et d'encourager par une sensibilisation efficace les propriétaires à adapter leur comportement au respect de l'environnement et des autres.

Et les excès ?

Les animaux de compagnie sont devenus physiquement très proches de l'homme. Ils ont accès à toutes les pièces de l'habitation, accompagnent leur maître dans toutes ses activités, sont considérés comme membres à part entière de la famille (on fête leur anniversaire) ... jusqu'à acquérir parfois le statut d'humain. C'est là que commencent excès et dérives. L'animal se voit affublé d'une image anthropomorphique : on lui attribue des pensées, des intentions, des capacités, des raisonnements propres à l'homme ... qui n'ont plus rien à voir avec son comportement inné d'animal mais le déstabilisent profondément, avec tous les risques que cela fait courir à l'entourage et parfois même au maître.

Certains propriétaires d'animaux - leur nombre est heureusement très marginal même si très « visible » - ne voient dans ceux-ci qu'un faire-valoir, le moyen d'assouvir un besoin de domination. L'animal devient un « objet » que l'on acquiert au même titre qu'une voiture, un gadget ou ... une arme.

Sans aller si loin, disons que l'on observe très souvent une méconnaissance profonde de ce qu'est l'animal, avec ses spécificités morphologiques et comportementales, ses aptitudes et ses besoins propres ... d'où résultent des réactions inappropriées. Sans oublier le laxisme de certains (généralement ils en font preuve à d'autres niveaux aussi) qui confine à l'irresponsabilité.

La solution ? Elle n'est pas unique mais multiple. Une initiation des enfants, dès l'école, à la propriété responsable. Des livres, des dossiers, des émissions, des conseillers pour « apprendre ». Des campagnes de sensibilisation conviviales et surtout pas agressives pour « encourager » des changements d'attitudes. Des sanctions enfin pour ceux qui ne veulent vraiment rien entendre